

SÉCURITÉ NATIONALE

# Adapter notre outil de défense

■ L'ÉVOLUTION DU CONTEXTE STRATÉGIQUE, LARGEMENT DOMINÉ PAR LA CRISE IRAKIENNE, LA MENACE TERRORISTE ET LA PROLIFÉRATION D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE A CONDUIT LA REPRÉSENTATION NATIONALE À S'INTERROGER SUR L'ADAPTATION DE NOTRE OUTIL DE DÉFENSE À CES NOUVEAUX RISQUES • SI L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE A CONSTITUÉ LE TEMPS LE PLUS FORT DU DÉBAT CONSACRÉ À LA DÉFENSE, IL A ÉTÉ PRÉCÉDÉ PAR UN AUDIT GLOBAL DE L'ÉTAT OPÉRATIONNEL DES ÉQUIPEMENTS DE NOS FORCES ARMÉES • LA COMMISSION DE LA DÉFENSE ENTEND ÉGALEMENT VEILLER À L'EXÉCUTION EFFECTIVE DE LA LOI DE PROGRAMMATION DÈS SON ADOPTION DÉFINITIVE, PAR LE BIAIS DE MÉCANISMES DE CONTRÔLE INÉDITS. ■

## → Nouvelles menaces, nouveaux moyens

Afin d'adapter notre outil de défense aux évolutions du contexte géo-stratégique, les députés ont adopté une nouvelle loi de programmation militaire offrant des moyens résolument accrus à nos forces armées et consolidant la professionnalisation. L'effort prévu par la loi s'élève à 88 milliards d'euros pour l'ensemble de la période 2003-2008, soit **une augmentation de plus de 6 % par rapport à la**

**période 1997-2002. Ces crédits supplémentaires, équivalant à 1 milliard d'euros par an,** permettront notamment, avec la mise en service de l'avion Rafale, le renouvellement de la flotte de surface ou encore la mise à l'étude et la construction d'un second porte-avions, de protéger plus efficacement le territoire national et d'accroître la capacité de projection de nos forces hors de nos frontières.

De gauche à droite  
- Jean-Michel Boucheron, membre de la Commission de la défense



## → Audit inquiétant sur la disponibilité des matériels



L'examen du projet de loi de programmation militaire en commission a mis en évidence la dégradation de la disponibilité des équipements militaires. Un rapport d'information du 23 octobre 2002 de Gilbert Meyer sur l'entretien des matériels des armées a ainsi souligné que **nos armées ne pouvaient disposer globalement que de 60 % de leur parc**

**d'armement.** Cette situation, préjudiciable au moral des troupes, se révèle particulièrement pénalisante, relève le rapport, dans le contexte actuel de multiplication des opérations extérieures sous mandat international et ne paraît pas conforme au rôle de nation-cadre que la France entend plus que jamais assumer dans le concert diplomatique.

